

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-520354

ND: 21/11/15

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5097

Actif

Pensionné(e)

Autre : RIHANI MELHA MINEA

Date de naissance :

Adresse : DAR ESSACAM im 3 A 2 MARRAKECH

Tél. : 02 20 23 2701 Total des frais engagés : 476,71 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BOUKANTAR H.ane 2
ORL
Chirurgie Cervico Maxillo Faciale
55, Bd. Zerktouni Résidence Bel A.
2ème étage Appt. 3 - MARRAKECH
Tél. : 05 24 43 46 28

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : RIHANI Ned Age:

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MA 14.11.15

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/10/2015

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

Remplissez ce volet, découpez le et conservez-le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

MUPRAS	
Matricule	5097
Nom de l'adhérent(e)	RIHANI MELHA MINEA
Total des frais engagés	476,71
Date de dépôt	

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/02/2020	(2)		200.00 200.00	INP : 071037477 Dr. BOUKANTAR-Hajouane Z. Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale 55 route de la Mairie - 33600 Arcachon TEL: 05 56 42 10 00

EXECUTION DES ORDONNANCES : 05 24 43 46 28

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Abdelhak Talha El Ghoul ga - Marrakech 4) 43-17-07	07-02-2020	76,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BOUKANTAR - HAJOUANE Zakya

SPECIALISTE

O.R.L. (Oreilles - Nez - Gorge)

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale (Tête, Face et Cou)

Diplômée de l'Université de BORDEAUX

55, Bd. Zerkouni Résidence TAIEB

Bâtiment A - 2^{ème} Étage Appt. n° 3

MARRAKECH

Tél. : B. 05 24 43 46 28

مَاجِيَّةُ الْبَيْتِ مَارْكِش
ZRIOUL Abdellah
Quartier Militaire El Ghoul
Route de Targa - Marrakech
Tél. (04) 43-17-**

د. بوقنطار حجوان زكية

اختصاصية

في أمراض الأنف . الحنجرة . الأذن

وجراحة العق . الفكين والوجه

خريجة جامعه بوزد و

55، شارع الزرقطوني إقامة طيب
الطابق الثاني شقة رقم 3 - مراكش

الهاتف ع. 05 24 43 46 28

Marrakech, le 07/02/2008

Rihane N. Thame

ALGXENE® 250
naproxène

47,90

67,90

Algxene 250 mg
x 30
au ml

PPV 28,80
LOT
PER

28,80

Vitaminil

76,70

Dr. BOUKANTAR Hajouane Z.

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale

55, Bd. Zerkouni Résid. TAIEB Bat. A

2^{ème} étage Appt. n° 3 MARRAKECH

Tél. : 05 24 43 46 28

Dr. BOUKANTAR - HAJOUANE Zakya

SPECIALISTE

O.R.L. (Oreilles - Nez - Gorge)

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale (Tête, Face et Cou)

Diplômée de l'Université de BORDEAUX

Marrakech, le

7/04/08
M. Rihani NFT

Compte rendu Fibroscopie nasopharyngée

Signe Clinique :

Nez : 1 / Vestibule narinaire

2 / Cloison normal

3 / Cornets normal

4 / meats Sinusiens Moyen

Supérieur

Sphenoïdal

} libre et prop

5 / Choanies permeabl

Cavum libre

Oropharynx normal

Larynx

Trachée Cervicale

Bouche de l'Œsophage

Dr. BOUKANTAR-Hajouane Z.
O.R.L.
Chirurgie Cervico Maxillo-Faciale
55, Bd. Zerkouni Hérid. TAIEB Bat. A
2ème étage Appt. 3^{me} MARRAKECH
Tél. : 05 24 43 46 28

Tél. : B. 05 24 43 46 28 - MARRAKECH Guéliz

55, Bd. Zerkouni Résidence TAIEB Bâtiment A - 2^{me} Étage Appt. n° 3

Dr. BOUKANTAR - HAJOUANE Zakya

SPECIALISTE

O.R.L. (Oreilles - Nez - Gorge)

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale (Tête, Face et Cou)

Diplômée de l'Université de BORDEAUX

Marrakech, le 21/02/2020

Dr Rihane Dr

NOTE HONORIAIRES

Consultation Spécialisée CS 200 m

Fibroscopie Naso-pharyngée K₃₀ 200 m

Exploration nasale à l'optique rigide K₁₅

Sinusoscopie K₃₀

Cavoscopie à l'optique rigide

Laryngoscopie à l'optique rigide K₁₅

Aspiration d'oreilles sous microscope K₁₀

Exploration Fonctionnelles de l'oreille

Audiometrie vocale linéaires K₁₅

Impédancemétrie K₁₀

PEA K₃₀

FACTURE Arrêtée à la somme de :

Quatre cent mètres

(400 m)

Dr. BOUKANTAR-Hajouane Z.

O.R.L.

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale

56 Bd. Zerkouni Résid. TAIEB Bât. A

2ème étage Appart. 3 - MARRAKECH

Tél. : 05 24 43 46 28

55, Bd. Zerkouni Résidence TAIEB Bâtiment A - 2^{ème} Étage Appt. n° 3

Patente : 45 106 396 - INP : 071037477 - ICE : 001650116000035